



Publié sur REEA (<https://ree-auvergne.org>)

[Accueil](#) > DECHETS VERTS : LAISSONS-LES SUR PLACE !

DECHETS VERTS : LAISSONS-LES SUR PLACE !

PIERRE FELTZ FORMATION CONSEIL

3, rue du Mas

63270

YRONDE ET BURON

Pierre

FELTZ

06 71 70 73 72

contact-p.feltz@orange.fr [1]

pierrefeltz.org [2]

Adhérent CREEA

Participants:

[Adulte](#) [3]

Thème:

[Déchet](#) [4]

[Jardins](#) [5]

Dates:

Mercredi 13 Octobre 2021 - Vendredi 15 Octobre 2021

Lieu:

Gîte de la Tronchère 63500 AULHAT-FLAT

Inscription et tarifs:

Cout 3 jours :

Formation + 3 déjeuners : 726 €

Formation en pension complète : 838 €

Date d'échéance d'inscription:

Dimanche 10 Octobre 2021

En détails:

L'urgence d'alléger les déchèteries, l'interdiction du brûlage des matières organiques, la réglementation en matière d'utilisation des pesticides... font qu'il y a besoin de former, sensibiliser, communiquer sur la gestion de proximité des déchets verts.

Qu'il soit amateur ou agent de collectivités (cantonnier, services espaces verts), le jardinier peut, par des gestes et techniques adaptés, limiter la production et le transport de ces déchets (tontes, branches, feuilles mortes, etc.)

Cette formation s'attachera à connaître ces savoir-faire et à trouver les bonnes formes de transmission, adaptées aux différents publics et contextes.

Pour un retour à la terre des déchets verts !

Objectifs:

- Connaître les principaux outils de gestion des déchets verts disponibles pour les particuliers et professionnels (typologie, modalités de fonctionnement, intérêts et limites).

- Identifier les différents types de déchets verts, leurs caractéristiques physiques et gisements (qualitatif / quantitatif).

- Maîtriser les techniques de gestion sur place des déchets verts (tonte mulching, terreau et compost, broyages, paillages, végétaux à croissance lente, haies sèches, etc.).

- Adapter son discours aux différentes formes de transmission (stand, animation, etc.) et de public (particuliers, professionnels, agents d'espaces verts).

- Acquérir des connaissances techniques en jardinage « Zéro déchet ».

Connaître la réglementation en matière de gestion des déchets verts (stockage, transports, utilisation des outils).

Informations complémentaires:

Dates des sessions 2022 :

- du mardi 1er mars au jeudi 3 mars 2022

- du lundi 7 au mercredi 9 novembre 2002

A consulter:

[plaquette_dv_2021.pdf](#) [6]

En image:



- [7]
- [Mentions légales](#)
 - [Aide](#)
 - [Plan du site](#)
 - [Contact](#)

URL source: <https://ree-auvergne.org/formation/dechets-verts-laissons-les-sur-place>

Liens

[1] <mailto:contact-p.feltz@orange.fr>

[2] <https://pierrefeltz.org/>

[3] <https://ree-auvergne.org/participants/adulte>

[4] <https://ree-auvergne.org/th%C3%A8mes/d%C3%A9chet>

[5] <https://ree-auvergne.org/th%C3%A8mes/jardins>

[6] https://ree-auvergne.org/sites/default/files/formations/plaquette_dv_2021_1.pdf

[7] [https://ree-auvergne.org/sites/default/files/styles/1280x960/public/default_images/default-no-image_1.png?](https://ree-auvergne.org/sites/default/files/styles/1280x960/public/default_images/default-no-image_1.png?itok=8eBGWcG-)

[&slideshow=true&slideshowAuto=true&slideshowSpeed=4000&speed=350&transition=elastic](#)